

Lyon, 14 mai 2019

8 nouvelles cantines scolaires de la Métropole de Lyon s'engagent dans le compostage et le Zéro Déchet-Zéro Gaspi.

La Métropole de Lyon accompagne le développement du compostage* – domestique ou non – depuis plus de 10 ans. Entre 2010 et 2015, la collectivité s'est volontairement dotée de son premier Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD) et a intensifié son accompagnement en faveur du compostage. Cette volonté politique s'est concrétisée par le développement des sites de compostage partagés en pied d'immeubles et dans les quartiers, la mise en place d'un appui aux familles avec des lombricomposteurs individuels d'appartement mais aussi, plus récemment, par le développement de sites de compostage dans les cantines scolaires du territoire.

L'an passé, plusieurs cantines ont inauguré leurs premiers sites de compostage dans les communes de Vaulx-en-Velin, Saint Fons, Décines, Dardilly, Feyzin, Lyon 5^e, Pierre Bénite, Collonges-au-Mont d'Or, Villeurbanne. Elles s'ajoutaient aux 21 qui avaient été déjà mis en place dans des établissements scolaires entre 2011 et 2015. Cette année, 8 cantines supplémentaires se sont lancées dans ce dispositif. Bron, Saint Priest, Mions, Saint-Cyr-au-Mont d'Or, Marcy l'Étoile, Lyon 3^e, Lyon 6^e et Charbonnières-les-Bains. La plupart d'entre elles vont inaugurer leurs sites entre le 14 mai et le 4 juin prochain.

«L'ouverture de ces nouveaux sites de compostage dans les cantines scolaires montre bien l'engagement de la Métropole de Lyon dans le développement d'une pratique exemplaire en terme environnementale et porteuse de sens pour les plus jeunes qui, par là-même, se sensibilisent à cette question», explique **Emeline Baume**, Conseillère déléguée de la Métropole de Lyon en charge de la prévention des déchets.

La Métropole de Lyon prend complètement en charge l'accompagnement, la fabrication des bacs ainsi que le suivi des sites via des marchés confiés à une association et une structure d'insertion par l'activité (Trièves Compostage et Environnement ainsi que Rhône Insertion Environnement).

***Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques (épluchures de légumes, déchets de jardin...) par des micro-organismes présents dans le sol comme des bactéries, des champignons, des vers...en présence d'eau et d'air. Au bout de plusieurs mois, on obtient un produit organique appelé compost et comparable à du terreau utile pour le jardinage.**

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse

